

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2007

Programme Voirie 2007

Le Maire fait part des estimations établies par la DDE pour les voies communales menant à la Barricade sur une longueur de 350 m et la Porte au Goubey sur une longueur de 36 mètres. Ces estimations s'élèvent à 10 200 € HT pour la Barricade en Béton Bitumineux à module élevé et à 2 060 € HT pour la Porte au Goubey (reprofilage de chaussée et exécution semi-pénétration). Le Conseil accepte de lancer ce programme de voirie pour 2007, financera son projet avec autofinancement si le budget le permet sinon en emprunt en partie et sollicite une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement.

Toiture du clocher de l'Eglise

Le Maire présente un devis concernant la réfection de la couverture du clocher de l'Eglise. D'après le devis de l'entreprise LELONG, les travaux s'élèveraient à 3 879 € HT et à 3 601 € pour l'entreprise MANCEL. Le Conseil Municipal accepte de lancer ces travaux de réfection, sollicite une subvention au Conseil Général et souhaite que la mise en concurrence soit élargie.

Transfert de compétence à la Communauté de Communes

A l'unanimité, le conseil Municipal accepte de transférer la compétence suivante dans les statuts de la Communauté de Communes du Pays Hayland :

Compétences facultatives – actions sociales d'intérêt communautaire :
« participation au dispositif CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour les personnes âgées.

Abri bus dans le Bourg

Un abribus a été demandé dans le bourg au niveau du carrefour de la route départementale et de la voie communale menant vers la Barricade. Le Conseil Municipal refuse d'installer un abribus à cet endroit : l'emplacement n'est pas approprié. Le préau existant situé à 50 mètres peut faire l'objet d'abri. Une demande d'arrêt du car scolaire sera sollicitée auprès de la communauté de Communes et une matérialisation au sol pourrait être effectuée.